Publié le : 13/06/2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260610-2026_22-DE

CCAS EHPAD Résidence du Prieuré Jugon les Lacs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 10 JUIN à 19 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Madame AOUTIN Gwenaëlle, Maire

Etaient présents : Mesdames : AOUTIN, BRIVE, FIESCHI-MEGE, GOUYA, TARDY
Messieurs : FOUCART, HAMOUZA, PLESTAN
Absents excusés : Mesdames : COUDRAY-SAVE, DIRR, LEHARDY, MEUNIER,
Monsieur : BAETSLE-TOMMASI

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-022 – EPRD 2026 - Décision budgétaire modificative n°1

Mme La Présidente informe les membres du conseil d'administration qu'en raison de nouvelles données budgétaires, il convient de prendre une décision modificative qui est la suivante :

FONCTIONNEMENT				
Imputation	Intitulé du compte	Montant initial	Modification	Montant final
	Dépenses			
606261	Protection et produits absorbants	27 593,00	1 658,53	29 251,53
678	Autre Charges exceptionnelles	15 000,00	- 15 000,00	-
TOTAL		42 593,00	- 13 341,47	29 251,53
	Recettes			
735111	Produits forfait soins	1 013 952,00	234 460,11	1 248 412,11
7351128	Autres financements complémentaires	243 087,00	- 243 087,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement	2 052,00	42,05	2 094,05
TOTAL		1 259 091,00	- 8 584,84	1 250 506,16
INVESTISSEMENT				
Imputation	Intitulé du compte	Montant initial	Modification	Montant final
	Dépenses			
165	Emprunts et dettes assimilées	-	15 000,00	15 000,00
2153	Immobilisations à caractère spécifique	-		-
2154	Matériel et outillage	-	15 000,00	15 000,00
2181	Installations générales, agencement, aménagements divers	-	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	-	15 000,00	15 000,00
TOTAL		-	75 000,00	75 000,00

Après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident de valider la décision modificative.

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS - 22270 -

La Présidente du CCAS
Gwénaëlle AOUTIN, Maire